

**Décret présidentiel du 18 Moharram 1423
correspondant au 1er avril 2002 portant
nomination de directeurs des mines et de
l'industrie de wilayas.**

Par décret présidentiel du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002, sont nommés directeurs des mines et de l'industrie aux wilayas suivantes, MM. :

- Djameleddine Bentayeb, à la wilaya d'Adrar ;
- Ali Djarboua, à la wilaya de Laghouat ;
- Abdelmadjid Bouriah, à la wilaya de Béchar ;
- Djamel Benhouria, à la wilaya de Blida ;
- Mohamed Meziani, à la wilaya de Tébessa ;
- Salah-Eddine Baghdadadi, à la wilaya d'Alger ;
- Lazhar Guemini, à la wilaya de Jijel ;
- Ghaouti Reguig, à la wilaya de Saïda ;
- Ali Benikhlef, à la wilaya de Annaba ;
- Abdelmadjid Bentahar, à la wilaya de Médéa ;
- Saïd Boubekeur, à la wilaya de Tissemsilt ;
- Aziz Ahmed-Dali, à la wilaya de Souk Ahras ;
- Ali Bouhdiche, à la wilaya de Mila ;
- Abdelkader Riabi, à la wilaya d'Aïn Témouchent ;
- Louafi Ouahrani, à la wilaya de Relizane.



**Décret présidentiel du 18 Moharram 1423
correspondant au 1er avril 2002 portant
nomination du directeur de la politique
environnementale industrielle au ministère de
l'aménagement du territoire et de
l'environnement.**

Par décret présidentiel du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002, Melle Dalila Boudjemaa est nommée directeur de la politique environnementale industrielle au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.



**Décrets présidentiels du 18 Moharram 1423
correspondant au 1er avril 2002 portant
nomination de doyens de facultés aux universités.**

Par décret présidentiel du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002, M. Ammar Messadi est nommé doyen de la faculté des sciences islamiques à l'université d'Alger.

Par décret présidentiel du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002, M. Lakhdar Boukehil est nommé doyen de la faculté de droit à l'université d'Annaba.

Par décret présidentiel du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002, M. Mohamed Bachir-Bouyadjra est nommé doyen de la faculté des lettres, des langues et des arts à l'université d'Oran.



**Décret présidentiel du 18 Moharram 1423
correspondant au 1er avril 2002 portant
nomination de directeurs des instituts nationaux
spécialisés de formation professionnelle.**

Par décret présidentiel du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002, sont nommés directeurs des instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle, MM. :

- Logbi Bourafaï, à Biskra ;
- Hamou Chiad, à Bouira ;
- Boualem Moulefra, à Tlemcen ;
- Behout Belkacemi, à Sidi Bel Abbès ;
- Abdelkader Saffa, à Mascara ;
- Abderrafik Chettab, à El Tarf.



**Décret présidentiel du 18 Moharram 1423
correspondant au 1er avril 2002 portant
nomination du directeur de l'institut de
formation professionnelle à Sidi Bel Abbès.**

Par décret présidentiel du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002, M. Boulenoir Zidani est nommé directeur de l'institut de formation professionnelle à Sidi Bel Abbès.



**Décret présidentiel du 18 Moharram 1423
correspondant au 1er avril 2002 portant
nomination d'un chargé d'études et de synthèse
au ministère de l'industrie et de la
restructuration.**

Par décret présidentiel du 18 Moharram 1423 correspondant au 1er avril 2002, M. Khaled Zeghdane est nommé chargé d'études et de synthèse au ministère de l'industrie et de la restructuration.